



DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

Arrondissement de Torcy

Tél. : 01 60 43 02 51

Fax : 01 60 43 27 74

Monsieur Luc CHATEL

Secrétaire d'Etat

chargé de la Consommation et du Tourisme

139, rue de Bercy

75012 Paris

Bailly-Romainvilliers, le 27 novembre 2007

Cabinet du Maire

Réf : AdB/CB/SL/2007.11.807

Monsieur le Ministre, *cher collègue,*

Suite à notre rencontre hier en Seine-et-Marne, je viens vous confirmer le point de vue que j'ai exprimé sur le projet Villages Nature.

Elu de la Ville nouvelle du Val d'Europe - 20 000 emplois aujourd'hui pour 20 000 habitants et 40 000 habitants en 2017 - j'accueille comme un élément positif pour le rééquilibrage du développement auquel nous contraint l'Etat la confirmation de l'étude d'un projet porteur de 4500 emplois et de recettes fiscales significatives pour nos collectivités.

Si les promoteurs confirmaient en être au stade de l'idée et des études préalables et si rendez-vous est pris pour la fin de l'année 2008 pour décider leur éventuelle poursuite, il me paraît indispensable que les services de l'Etat, pour réagir efficacement en temps utiles si cela s'avérait nécessaire, prennent pleinement en considération les préalables requis :

- les voies routières sont déjà insuffisantes. En ce domaine, le rééquilibrage à l'Est est indispensable, comme le déplacement du péage de Coutevroult.

- les transports en commun et particulièrement le Réseau Express Régional comme ses parkings adjacents, sont déjà saturés et notoirement insuffisants aujourd'hui. Un plan de développement Etat-Région est nécessaire.

- plusieurs préoccupations liées au contenu du projet et à l'aménagement du site, exprimées lors de la réunion du Comité de pilotage en janvier, ont été citées par les entreprises Disney et Pierre et Vacances. C'est un progrès. L'essentiel du travail sur ces points reste à faire, notamment sur la réversibilité du site, la pérennité, l'impact écologique, les synergies nationales, régionales ou locales - et particulièrement avec le hameau de Bailly qui pourrait accueillir un Centre d'Interprétation du Patrimoine.

- la modification du SDRIF et la réouverture de la moitié foncière Est du projet tel qu'il est aujourd'hui envisagé est indispensable. La vocation de ces terrains ne doit plus être simplement réservée à Villages Nature mais dédiée à une vocation touristique, environnementale ou économique, de façon à ne pas vainement geler ces terrains de la ville nouvelle pendant 20 ans.

Confiant en l'efficacité de votre intervention auprès des services concernés sur ces différents points, je vous prie de bien vouloir accepter l'expression de ma haute considération,

J'ai apprécié la qualité de votre écoute hier et vous en remercie. Bien cordialement,

Le Maire,

Arnaud de Belenet

